

Travaux et entretien du patrimoine communal - Hiver 2017-2018

Giratoire des rues de l'Europe, Véron de Forbonnais et de Coup de Pied



Démolition du bâtiment



Construction du mur et début d'aménagement de la chaussée

Dans le cadre des travaux du giratoire du carrefour des rues de l'Europe, Véron de Forbonnais et de Coup-de-Pied, la phase de démolition s'est achevée à la fin du mois d'octobre pour continuer sur la phase de construction avec la réalisation du mur qui délimite le giratoire avec la propriété du riverain.

Depuis décembre, les travaux se poursuivent sur un rythme conforme au planning établi par Le Mans Métropole.

Aménagements au Complexe Sportif



Aperçu de la salle de musculation



Pose de l'enrobé au Complexe Sportif

Depuis la rentrée de septembre, l'ASCA Musculation bénéficie de l'agrandissement et la rénovation complète de sa salle. Ce nouvel outil a vu sa surface passer de 105 m² à 161 m².

A cette même période ont été achevés les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle omnisports avec l'aménagement d'un ascenseur et la modification du cheminement entre le parking et la salle. Les travaux d'enrobé furent quant à eux terminés fin novembre.

Réfection des sols à la Maison Pour Tous



Pour des raisons d'entretien, courant du mois d'octobre, la société SPPM a procédé à la dépose du parquet et la pose de carrelage dans la salle rez-de-chaussée de la Maison Pour Tous

Insonorisation du Restaurant Scolaire



Afin d'améliorer le quotidien des rationnaires du Restaurant Scolaire, les services techniques municipaux ont achevé les travaux d'insonorisation au cours des vacances de Noël.

Des dégâts sur la commune



Les bourrasques de vent de la tempête Carmen ont entraîné la chute du Christ à l'entrée du chemin du Calvaire.

L'association Croix et Calvaires s'est engagée à effectuer les travaux de restauration de l'édifice.

Travaux en Mairie



En ce début d'année, les services techniques municipaux ont réalisé des travaux de peinture dans l'ancienne salle du conseil afin d'accueillir le dispositif de recueil de demande de Carte Nationale d'Identité.